La mobilisation du secteur tertiaire

Charte partenariale Paris Action Climat & Paris Commerce Energie



Février 2016

- 58 millions de m² occupés par le tertiaire à Paris
- 2,7 millions teg CO₂ émis par le secteur tertiaire en 2009, 11% des émissions globales du territoire
- 16 400 GWh d'énergie consommés par le secteur tertiaire en 2009, coût 1,3 milliards €
- 31 signataires de la Charte Paris Action Climat







En 2012, en actualisant son Plan Climat Énergie, la Ville de Paris réaffirme son engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique et les objectifs fixés en 2007 de réduction de 25% des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique sont maintenus. L'enjeu de cette actualisation est double : créer une vision partagée avec les acteurs du territoire et s'inscrire dans plus d'opérationnalité.

Assurer la transition énergétique du territoire parisien est un engagement de la collectivité parisienne, et ne pourra pas se faire sans la mobilisation des acteurs économiques. Des actions spécifiques sont donc développées à l'intention du secteur tertiaire avec pour but recherché de maitriser l'empreinte carbone des activités parisiennes tout en garantissant leur compétitivité et l'attractivité touristique économique des entreprises.

La Charte PARIS ACTION CLIMAT : valoriser les initiatives engagées par les entreprises et les organismes parisiens



En signant la charte, l'entreprise s'engage à inscrire son activité dans les objectifs du Plan Climat Énergie de Paris par la maîtrise de ses consommations énergétiques et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dans un programme d'actions d'ici à 2020. En contrepartie, la Ville anime un club des partenaires de la Charte permettant l'échange et le partage d'expérience entre les différents acteurs et valorise les bonnes pratiques des partenaires au travers de ses supports de communication.

Une plateforme web dédiée, lancée en janvier 2014, est l'outil fédérateur de cette charte. Elle permet de valoriser les actions prises par les partenaires, d'assurer le suivi de leurs engagements et d'inviter de nouveaux acteurs à devenir signataire. Elle est également disponible en anglais.

A ce jour, 31 entreprises signataires ont pris les engagements aux côté de la

Ville de Paris.

http://parisactionclimat.paris.fr/
Charte Paris Action Climat

@ParisActionClim





La plateforme PARIS COMMERCE ÉNERGIE :

aider les commerces de proximité à maîtriser leur consommation d'énergie



Paris Commerce Energie permet aux commerçants d'évaluer leur consommation pour ensuite mettre en œuvre les actions visant à réduire le montant de leur facture.

Sept types de commerces ont été étudié (opticien, boulangerie, boucherie, pressing, coiffeur, café restaurant, librairie).

Le site internet propose des conseils et solutions adaptées aux besoins des commerçants. De simples gestes peuvent suffire à faire baisser la facture (vérifier la température de réfrigération des vitrines et appareils frigorifiques, optimiser son abonnement d'électricité, adapter le chauffage extérieur des terrasses etc.)

http://paris-commerce-energie.paris.fr/

Focus

Les signataires de la Charte Paris Action Climat

La démarche proposée, à l'initiative de l'entreprise, comprend **3 étapes** chacune correspondant à un niveau d'engagement particulier. Les dispositions prises vont **de la participation à la démarche parisienne jusqu'à la mise en place de moyens opérationnels**. A chaque niveau d'engagement sont associées une série **d'objectifs généraux et des mesures spécifiques**. 31 entreprises ont signé la Charte depuis son lancement en 2013 : Monoprix, Point P (Saint-Gobain), RATP, CPCU, Air France, Bouygues Immobilier, Eau de Paris, EDF, GrDF, GreenFlex, Groupe Caisse des Dépôts, Groupe la Poste, Icade, Viparis, Vinci, Solar Hotel, Nexity, Natixis, Le Louvre, Guerlain, Groupe TF1, Groupe LVMH, Groupe Kering, Groupe Casino, Gecina, France télévisions, Castorama, Bibliothèque nationale de France, BHV Marais, Aéroports de Paris, Altarea Cogedim

En savoir plus

Le carnet tertiaire

La Ville de Paris a engagé en 2015 l'élaboration collaborative d'un carnet Tertiaire, déclinaison opérationnelle du Plan Climat Energie de Paris à destination des acteurs économiques.

De mi octobre à mi novembre 2015, 7 ateliers thématiques de concertation ont été organisés avec 100 représentants d'entreprises et d'institutions participantes. Près de 60 enjeux et 45 actions réparties sur les différents domaines du tertiaire parisien ont été élaborées. Suite à cette concertation, la Ville élabore un projet de carnet Tertiaire qui sera présenté au Conseil de Paris au premier semestre 2016.

Pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle du carnet et afin de pérenniser la dynamique de réseau qui s'est créée à l'occasion de la concertation ; la Ville développe un **hub Tertiaire**, une plateforme de mise en œuvre et de suivi du carnet. A chaque thème (Commerce, Immobilier, Tourisme, Sports Loisirs Culture, Enseignement Supérieur, Santé, Innovation) est associé une communauté en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures du carnet. La publication du carnet Tertiaire et le lancement des premières mesures sectorielles devrait avoir lieu fin 2016.

Mots clefs : tertiaire, gaz à effet de serre, outil, territoire